



### 1- Approbation du procès-verbal du Conseil du 15 octobre 2019

Le procès-verbal est voté à l'unanimité.

### 2- Arrêté des comptes 2019

Le Président a demandé à Mme AUDEVARD, commissaire aux comptes, de lui transmettre son avis sur les comptes de la SPM. En réponse, Mme AUDEVARD a fait savoir par messagerie électronique que ses vérifications étaient quasiment achevées et qu'elle n'aurait aucune remarque à formuler sur les comptes de la SPM. Elle fera parvenir ses rapports ultérieurement car elle est surchargée de travail avec les mesures à mettre en place actuellement pour les entreprises.

Les comptes 2019 sont approuvés à l'unanimité des administrateurs ayant participé au vote.

Les trois rapports joints en annexe de l'exercice sont également adoptés à l'unanimité :

- Rapport de présentation des comptes annuels
- Rapport de solvabilité
- Rapport de gestion

### 3- Proposition à nos adhérents d'affectation du résultat au compte « report à nouveau »

Les administrateurs votent à l'unanimité la proposition du Président d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice (1 166 372,10 euros) au compte « report à nouveau ».

### 4- Approbation du rapport 2019 TRACFIN

Les contrôles n'ont pas entraîné de soupçons au sens Tracfin du terme. En 2019, aucune déclaration n'a été faite à Tracfin. Le rapport est voté à l'unanimité.

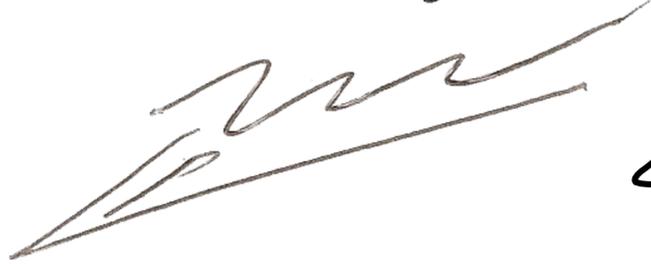
### 5- Approbation du rapport 2019 du Comité d'Audit

Toutes les recommandations ayant été prises en compte les années passées, le Comité n'a pas jugé utile d'ouvrir un nouveau dossier. Le rapport est voté à l'unanimité.

### 6- Autres points

M. LO IACONO informe les administrateurs qu'aucun dossier en déshérence n'est apparu en 2019.

*Le Secrétaire général*



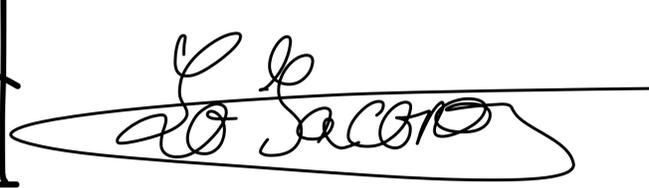
**Patrick BONNETÉ**

*Le Trésorier Général*



**Jean-Pierre COLLART**

*Le Président*



**Yves LO IACONO**